CHRONIQUE LOCALE.

Soirée de l'Athénée Louisianais.

C'est ce soir à 8 heures, dans la salle de la "Progressive Union", que sera tenue la réunion annuelle de l'Athénée Louisianais au cours de laquelle seront présentés les médailles et prix aux lauréats du Concours de 1911-12.

Le comité de l'Athénée a élaboré à cette occasion un très intéressant programme qui permet d'augurer que cette réunion sera particulièrement brillante.

Voici ce programme :

1. Allocution et rapport du comité d'examen, M. le Prof. Alcée Fortier, président.
2. Allocution, M. Henri Francastel, consul général de France.
3. Rhapsodie Hongroise (solo de violon), Hauser, Mlle Elia de los Reyes.
4. Premier Congrès de la langue française au Canada, M. l'Abbé Antonio Huot.
5. Ninon [solo de chant], Tosti, Mlle Rita Boudousquié.
6. Lecture d'un manuscrit couronné, André Lafargue.
7. Prélude [solo de piano], Mendelsohn, Mlle Marie Rouen.
8. Lecture de l'autre manuscrit couronné, M. Bussière Rouen.
9. "Charme des jours passés" (Hérodiade) Massenet.

Solo de Chant, Madame Harry Overstreet Bisset.

10. Présentation des médailles et des prix en espèces.

Accompagnatrices : Mme René Séré, Mlle Nisida Sougeron.

Comité de réception : Hon Charles T. Soniat, président ; MM. Henry Baudéan, Dr Eugène Fortier, Sames J. A. Fortier, Donald Renshaw, Charles J. Rivet, G. Léon Soniat.

Meredith est trouvé coupable.

Le capitaine Richard Meredith, directeur de la prison de paroisse, accusé de négligence dans l'exercice de ses fonctions et d'avoir accordé certains privilèges aux prisonniers placés sous sa surveillance, a été reconnu coupable, hier matin, par le juge Chrétien de la Cour Criminelle de District.

Le shérif Matt Long contre lequel une même accusation avait été portée, a été acquitté.

Le délit relevé contre Meredith est passible d'une amende de 1 à 1,000 dollars, ou un emprisonnement de un jour à deux ans.

VOL.

Pendant l'absence de Mme Mary Pinel, hier après-midi vers trois heures et demie, un voleur s'est introduit en sa demeure, rue St. Louis 726, et en a emporté une montre et des vêtements d'une valeur de $115.

COLLISION.

Hier après-midi vers une heure une collision s'est produite à l'angle des rues Galvez et Ursulines, entre un car de la ligne du City Park et une charrette appartenant à la Dixie Brewing Co.

Les dommages ont été insignifiants.

Autre Collision.

Dans une collision qui s'est produite à l'angle des rues Claiborne et St. Philippe, hier matin, Bernard et Charles Burlett, âgés de 17 et 13 ans, ont été renversés d'une charrette et légèrement blessés.

Ils se trouvaient dans une charrette à lait appartenant à leur mère et traversaient la chaussée lorsqu'ils ont été renversés par le car No 252 de la ligne Claiborne, en charge de l'électricien Bernard Domingues.

La crue du fleuve.

La première crevasse dans les levées du bas Mississippi, s'est produite hier matin vers 5 heures, à Illyria, un petit village situé à 8 milles en amont de Buras. La levée, fort heureusement, n'a cédé que sur une étendue de sept ou huit pieds, et grâce aux travaux immédiatement entrepris sous la direction de l'ingénieur Monget, il a été possible de réparer le dommage

En supposant même que la crevasse n'eut pu être fermée, les dégâts causés par l'eau n'auraient pas été considérables, car à cet endroit de la paroisse Plaquemines le fleuve n'est séparé de la mer que par une étroite bande d eterres basses, ensemencées en riz. Dans toutes les autres localités du bas du fleuve on ne signale aucun changement dans la situation.

A la jauge de la rue du Canal on a enregistré hier matin un niveau de 21.4 pieds au-dessus de l'étiage, soit exactement un pied de plus qu'en 1903, année qui jusqu'ici détenait le record des hautes eaux.

Le fleuve sera probablement étale aujourd'hui ou samedi à la Nouvelle-Orléans, et on peut s'attendre à une baisse lente, mais régulière, à partir de lundi.

Les secours aux inondés.

Le Comité de Secours aux inondés a tenu une séance hier matin dans la salle de l'Union Progressiste, et a décidé de faire un nouvel envoi de couvertures, vêtements et souliers aux inondés de l'Atchafalaya, qui sont réfugiés en grand nombre à Opelousas, Lafayette et Rayne et autres localités de ce district.

Dans la paroisse Pointe Coupée.

New Roads, Lne., 9 mai — De nombreux ouvriers ont été mis à l'ouvrage, ce matin, pour construire une levée autour de cette ville, qui est menacée d'être inondée par les eaux de la crevasse de Torras. Quelques familles ont déjà abandonné leurs demeures, cependant on espère que NewRoads sera épargnée par l'inondation.

Le lieutenant Weeks, de la milice de l'Etat, qui est arrivé ici de bonne heure ce matin, rapporte que le vapeur "City of Shreveport" a recueilli tous les inondés au nord de Batchelor, et qu'il les a débarqués à Port Hickey.

Des sinistrés, réduits au désespoir par la faim, ont pillé un magasin ce matin à Lettsworth.

Une réponse du gouverneur Sanders.

Baton Rouge, Lne, 9 mai — Le gouverneur Sanders, qui depuis le commencement de la crue surveille incessamment les réparations des levées, a abandonné sa tâche pendant quelques minutes, aujourd'hui, pour répondre à une dépêche d'Oswald Garrison Villiard, de New York, président du comité exécutif de l'Association Nationale pour l'avancement des gens de couleur, lui demandant pourquoi les nègres de la Louisiane étaient forcés de réparer les levées.

"Nous vous prions, disait le télégramme de Villiard, de confirmer ou de démentir les récits des journaux de New York, qui affirment que les nègres inondés sont obligés de travailler sur les levées de la Louisiane sans recevoir de paye."

A cette question le gouverneur Sanders a répondu :

"Tous les hommes valides, dans les camps de réfugiés, sans distinction de couleur, peuvent à leur choix travailler et manger, ou ni l'un ni l'autre.

"Des milliers de citoyens, compris moi-même, travaillent jour et nuit sur les levées, volontairement et gratuitement, pour tenter de mettre un frein à l'inondation. L'état a épuisé presque toutes ses ressources pour sauver la vie et les biens des inondés, dont les neuf dixièmes sont des gens de couleur."

Garyville, Lne, 9 mai—Des ouvriers sont arrivés ici, venant de Baton-Rouge, pour travailler aux levées. La Lyon Cypress Lumber Company, d'ici, a fourni une équipe de 46 ouvriers de couleur et un contremaître. Les planteurs ont envoyé aussi de 20 à 50 hommes chacun. Les travaux sont divisés en service de jour et service de nuit. A 50 milles au sud de Baton-Rouge les levées sont en bonne condition.

Napoléonville, 9 mai—L'eau monte lentement mais régulièrement contre les levées qui protègent le fond des plantations sur la rive droite du Bayou Lafourche.

Sur la plantation de Westfield, où la levée de protection se trouve à environ 4 milles du Bayou Lafourche, il y a déjà plus de 20 pouces d'eau. A Brûlé St-Vincent et Brûlé Oliva, près de Paincourtville, l'eau commence à inonder les habitations; tous les bestiaux de Pierre Parr et de Grand Bayou ont été amenés sur les bords du Bayou Lafourche.

Les souscriptions pour les inondés.

Les souscriptions suivantes destinées au fonds de secours pour les inondés, ont été reçues hier par le maire Behrman :

H. et C. Newman, 100 dollars ; Corinthian Lodge, $10 ; Mme Lotta Hawkins, $10.

BLESSURE.

En travaillant sur la levée au pied de la rue Race, hier après midi, vers trois heures et demie, Edward Wilson, un ouvrier de couleur, demeurant rue Adèle 409 s'est accidentellement blessé à la jambe avec une poutre. Son transport à l'hôpital a été jugé nécessaire.

ARRESTATION.

Harriette Jasper, une femme de couleur demeurant rue St-Antoine, 1234, a été arrêtée hier après-midi par le caporal Boyard. Elle est accusée d'avoir vendu des billets de loterie.

Commencement d'incendie

Hier après-midi à deux heures et demie un feu a été découvert dans la demeure de Waverly Greathouse, rue Magasin 3421. Les flammes ont été promptement éteintes par les personnes de la maison.

BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances. Décès

enregistrés dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

Geo. Patterson à Lizzie Foster ; Félix Grayer à Magdalena Meyer, Nicholas Larkin à Marie Clipton ; Joseph Gonzales à Caroline Busoni ; M. A. Satcamp à Mary West ; Joseph Mitchell à Stella Brue ; Arthur Bolds à Mary Valentine.

NAISSANCES.

Mmes V. F. Jackson, une fille ; Albert Mancuso, un garçon ; Guiseppe Lorio, un garçon ; Geo. Howard, une fille ; Alex. Miller, un garçon : Antonino Russo, un garçon ; Bertrand Schwartz, une fille ; Hy Armstrong, une fille ; Robert Robertson, une fille ; Eug Maestri, une fille ; Thos N. Muggah, une fille ; Wm Mellson, une fille ; John Groval, un garçon ; Edw. Schaefer, une fille ; Chas Strouder, une fille.

DECES

Mary Williamson, 20 ans, Lac Pontchartrain; Walter A. Bradley, 28 ans, Howard et Dryades; Veuve Emile Van D. Miller, 85 ans, 1002 Jackson; Norman G. Leslie, 37 ans, 3956 Constance, Adéle Jean, 57 ans, 2014 Ste. Anne; Marie Paillet, 64 ans, St. Antoine et St. Claude ; Marie M. Meyran, 46 ans, 2728 Bell ; Nero Slater, 34 ans, 1527 Gasquet ; Julia Burns, 26 ans, 1902 Septième.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

James M. Brown vs Hirsch Levy Realty Co, procès exécutif de $2200.

Bureau de Santé de l'Etat vs Wm. C. Beck, infraction.

Romeido Martinez vs N.O Ry. & Lt. Co., action en dommage de $1500.

Cora Ingroas vs N. O. Ry. & Lt. Co, action en dommage de $5,015.

John H. Murphy vs Louis LeSassier, réclamation de $248.75 sur un compte courant.

Successions ouvertes :

Lawrence Klapp, Joseph F. Sharp.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITE.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparutions :

Philomène Nodit, Joseph Frank, violation de l'acte 107 de 1902 ; Hy Hy Haenchen, Lillian Brandt, actes de violence; Liza White, attaque et blessure: Joseph Williams, témoin à charge; Joe Cinnino, actes de violence.

Trouvée coupable :

Lafayette Thorpe, actes de violence.

Acquittés :

Guy Duplantier, actes de violence; Philippe Mosika, Paul Smith, menaces; Lucy Harrison, larcin.

Affaire abandonnée :

Lester Goff, violation de l'acte 84 de 1908.

Services Religieux.

CATHEDRALE St-LOUIS.
Chartres, pres Orleans.
Dimanche, messes a 6, 7, 8, et 11 heures.

STE. MARIE, Archeveche.
Chartres et Ursulines.
Dimanche, messes a 5:30, 7:00 8:00 et 9:30. Bénédiction à 5:00 p. m. Le vendredi, Exposition du Très Saint Sacrement pendant la messe de 6 heures et Bénédiction après la messe de 7 heures.

IMMACULEE-CONCEPTION (Jésuites), Baronne et Commune.
Dimanche, messes a 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 heures.

STE ANNE.
St-Philippe pres Roman.
Dimanche, Messes à 6 1/2, 8 et 9 1/2 heures.

ST. AUGUSTIN.
St Claude et Bayou.
Dimanche, messes a 6:30, 8, 9 et 10.30.

ST ANTOINE DE PADOUE.
Conti et Rempart.
Dimanche. Messes a 8 heures et à 10 heures. Tous les jours messe à 7 heures. Le soir, exposition de Saint-Sacrement, Chapelet Méditation et Bénédiction.

ST-PATRICK.
Camp, pres Girod.
Dimanche. Messes a 6 h. 30 ; 7 h 8 et 10 h.

ANNONCIATION,
Marais et Mandeville.
Dimanche, messes a 7; 8 et 9:30 à 5 heures Rosaire et Bénédiction

ST. VINCENT DE PAUL.
Dauphine, pres Montegut,
Messes le dimanche à 5:30, 7 et 9:30. Rosaire et Benediction a 4:30 P. M

STE. ROSE DE LIMA.
Bayou Road entre Broad et Dorgenois.
Messes le dimanche à 7, 8 et 10 heures. Vêpres, récitation du Chapelet et Bénédiction du Tres Saint Sacrement à 4 p. m.

STE-THERESE.
Camp et Erato.
Dimanche. Messes a 6. 7,30 et à 8 30 pour les enfants. Grand'messe a 10 h. Bénédiction à 5 P. M.

MATER DOLOROSA,
Coin Cambronne et Burthe, Carrollton.
Messes le dimanche à 7 et 9:30 A. M

PREMIERE EGLISE EVANGELIQUE FRANCAISE,
(Presbytérienne)
de la Nouvelle-Orléans.
Horaire des cultes : Tous les dimanche à 3 h. P. M., dans le Temple situé au No 1132 rue Nord Dorgenois.
Tous les jeudis à 7 h. P. M., chez le Pasteur. Rév. P. P. Briol,

SECOND CHURCH OF CHRIST SCIENTIST,
4406 avenue St-Charles, pres de l'avenue Napoléon.
Dimanche matin, service à
Mercredi soir séance à 7:45.

F. LAUDUMIEY, président et Gérant. B. ADER, Vice-Président
EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

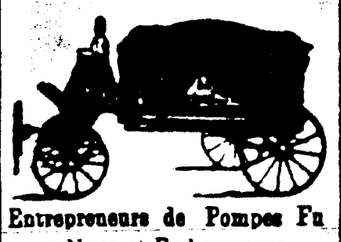

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.
1108-1112 Rue Ed Rempart
PHONE { HEMLOCK..... 408

PETITES ANNONCES.

VALET de chambre et femme de chambre, français, 35 et 27 ans, très au courant de tous services, bonnes références, désirant place stable Ecrire L G., 731 Iberville.
9 mai—2 f

LISTE DES FRANÇAIS

Recherchés par le Consulat de France

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

522 rue Bourbon,

Abadie, Jean Joseph
Auxilien, Abel Félix
Barte. Jean Simon
Biraben, Jean Marie
Bresquignan, Jean-Baptiste
Cames, Jean Marie
Cazaubon, Louis Joseph
Cournet, Pierre
Daries, Jean Marie
Dugas, Léonce Albert
Ferran, Charles Dominique
Frédière, Jean Benoît
Gay, Gaston Alfred Pierre
Lamarque, Denis Louis
Labarre, Félix Jean Marie
Lannegrasse, Jules Célestin
Lavedan, Lucien Jean Marie
Marcoz, Pierre Paul
Milleraud, Eugène
Monlezun, Louis Ambroise
Oustalet, Raymond Emile
Périssé, Pierre Alexis
Picot, Jean
Portes, Jean Cyprien
Reichert, Emile Jean Robert
Riche, Eugène
Rivière, René Romain
Rouède, Paulin
Sorbet, Marcel Léon Joseph
Thébault, Julien Jules
Thomas, Jean Constantin
Verdier, Jean Marie
Vergez, Dominique Paulin
Villembits, Dominique
Virelande, Dominique
Vital, Eugène François
oct—1905

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE.
COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.
Ligne directe au Havre, Paris (France)
Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M.
Du quai No 57, Rivière du Nord, pied de rue West 15th.
*LA SAVOIE, 16 mai.
*LA LORRAINE, 23 mai.
†FRANCE [neuf], 30 mai.
*LA PROVENCE, 6 juin.
*LA LORRAINE, 13 juin.
†FRANCE [neuf], 20 juin.
Agence générale, 19 rue State, N. Y.
*Vapeur à double hélice.
†Vapeur à quadruple hélice.

Nouvelle-Orléans-Havre directe,
S.S. LOUISIANE, 4 juin
Passage de Première Classe.....$80.00
Passage d'Entrepont.....$33.00
FRANK J. ORFILA, Agent général du fret
No 802 rue Commune, bâtisse Hennen,
1er mars—1an

AMUSEMENTS

TRENTE-SEPTIEME GRAND VOLKSFEST
Au Bénéfice de l'Orphelinat Protestant Allemand, DIMANCHE, 12 Mai, et LUNDI, 13 Mai,
AU SOUTHERN PARK
Cérémonies d'Ouverture Dimanche à 3:30 p. m. Vaudeville, Danse, Jeu de Boules avec Prix pour Dames et Messieurs, Jeux d'Enfants, Musique de Concert les Deux Jours. Lundi Grand Feu d'Artifice.
ENTRÉE.....25 SOUS.
Entrée libre pour les enfants au-dessous de 12 ans.

Cinquante-Sixième Fête de Mai Annuelle
—DONNÉE PAR LE—
"ANCIENT UNITED ORDER OF DRUIDS"
—AU BÉNÉFICE DU—
Fonds des Veuves et des Orphelins,
AUX FAIR GROUNDS, DIMANCHE, 12 MAI, 1912.
BILLETS 25 SOUS—ENTREE LIBRE POUR LES ENFANTS AU-DESSOUS DE 12 ANS.
Jeux Athlétiques, Jeux de Dames et d'Enfants, Courses de Chevaux, de Mulets et de Poneys, Exercices Militaires, Danse et Autres Amusements.
NE MANQUEZ PAS DE VOUS Y RENDRE.
5 mai—5 8 12

Orpheum
Matinée Tous les Jours.
PRIX : Soirs.....10 à 75c
Matinées.....10 à 50c
ROONEY et BENT | BOND et BENTON
WHITE ET BREWER
CARL McCULLOUGH
NOUVEAUTE CANINE DE REGAL
LAWRENCE ET EDWARDS
ALBERTO
ORCHESTRE AUGMENTE.
VUES MOUVANTES
7 mai—5f

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.
Steamer NEW CAMELIA
Commençant le 2 MAI 1912.
Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Louisville et Nashville à la tête de la rue du Canal.
Tous les jours (excepté les mercredis et dimanches) à l'arrivée du train de 4 h. p. m.
Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures a. m
L'eau et le temps le permettant.
EXCURSIONS
$1.00 Aller et Retour $1.00
Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Pineland Park, dimanches et mercredis à l'arrivée du train de 7 45 h. a. m.
Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville à la tête de la rue Girod.
W. C. COYLE CIE, Agents,
No 327 rue Carondelet.
25 avril—1an

DAILY MATINEE AND NIGHT PRICES 10 & 10c
SELECTED MOTION PICTURES
LAFAYETTE
FORMERLY THE SHUBERT
ENTIRE CHANGE OF PROGRAMME SUNDAY TUESDAY THURSDAY

Affaires Commerciales
Cette banque sollicite les comptes des hommes d'affaires et autres qui désirent avoir un lieu de dépôt sûr et solide pour leurs fonds : et à qui il faut une association de banque en état d'accorder son attention aux exigences d'un commerce grandissant.
Whitney-Central National Bank
Nouvelle-Orléans.
28 jan—6m—Dim

AVIS AUX CREANCIERS.

John T. Mitchel, Secrétaire d'Etat vs Southern Insurance Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 68,500—Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou veulent en avoir) pour lesquelles le 3me compte provisoire présenté par le Whitney-Central Trust and Savings Bank, Receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.— Foster, Milling, Brian and Saal, J. C. Henriques, avocats.
7 mai—7 11 16

MARCHANDISES DIVERSES

NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à 50c de plus par baril Pitch $4 25 à 4 35; goudron de chêne bon $4 75 à 5 00 le baril; goudron de pin $4 00. Résine selon la qualité

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Comptoir de Buvette et Installations, Table de Pool, Vins, Bière, Etc.

Zodiac Corporation, Limited, vs J. H. Herman, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 98,802 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, LUNDI, le 13 mai 1912, à 10:30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir—

En mon entrepôt rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres.

Un Comptoir de Buvette, une Table de Pool et accessoires, un lot de Verrerie, etc., un lot de Vins et Bière, etc., d'après l'inventaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Foster, Milling, Brian & Saal, avocats pour la demanderesse.
2 mai—2 9 13

---

qui lui avait ravi Françoise ? De quelles révélations venait-on le menacer ?

Il ne savait pas, il ne comprenait pas. Son passé était limpide ; il ne reniait aucun de ses actes. Quant à sa mère, c'était une sainte.

Tout à coup, un nom fulgura devant les yeux du ministre. Il tressaillit, une épouvante affreuse décomposa ses traits, ternit son regard.

Ah ! celui-là, celui-là, ce misérable fou, oui, s'il s'agissait de lui tout s'expliquerait, tout deviendrait clair.

Mais, en admettant qu'il vécût, qu'il fût libre, chose improbable, où prendrait-il assez de puissance pour agir avec tant de certitude ? Où prendrait-il la fortune nécessaire à la mise en œuvre de sa persécution ?

Sans argent, on ne fait rien, et il en faut beaucoup pour calomnier par la voie de la presse.... Quel mystère ignoble se cachait là-dessous ? Quels dessous effrayants révèlerait cette troublante affaire ? Qu'en sortirait-il pour sa mère, pour Françoise....

—Maman, moi, passe encore, bien que nous n'ayons rien à nous reprocher....gémit Talbot. Il y a des conséquences fatales, des lois qu'on ne peut enfreindre....

Mais elle, Françoise, ma Françoise, si chère, mon adorable amie, le cœur de mon cœur, mon amour unique..... qu'on l'ait prise comme otage, qu'on la torture pour nous.... c'est abominable et je ne puis le supporter !

Comme elle doit souffrir ! Le doute laisse la porte ouverte à l'espérance ! Hélas ! elle croit posséder une douloureuse certitude, elle croit aux affirmations mensongères de cette odieuse intrigante....

Celle-là, je vois son jeu, elle l'a trop vite abattu, elle s'est réjouie trop vite. Je règlerai mon compte avec elle d'une manière définitive et cela bientôt.

Mais Françoise, Françoise d'abord....

Le jeune ministre s'interrompit brusquement, et se frappant le front, il s'écria :

—Oh ! quelle idée ! Si Robert avait trouvé pour l'écouter et pour le croire de misérables intrigants, et si, avec leur appui, il entreprenait cette campagne en vue d'un vaste chantage ?

Le mal rencontre plus d'oreilles complaisantes que le bien. J'ai des ennemis.... dans ma situation c'est inévitable. Je touche à la vérité, oui, ce doit être cela.

On me sait riche, on table sur ma crainte du scandale ; qui sait? on ajoute foi peut-être aux élucubrations de ce malheureux.

Pour me faire rendre gorge plus aisément, on s'en prend à tout ce qui m'est cher, on cherche à m'atteindre dans ce que je vénère et aime le mieux. Ma mère.... ma fiancée....

—Oui, il s'agit de quelque intrigue de ce genre. "L'autre" savait si bien persuader.... jadis, n'avions-nous pas parmi nos domestiques même, des gens qui ajoutaient foi à ses immondes calomnies ? ajouta Michel.

Plus tard, quoique interné comme fou, n'a-t-il pas su gagner à sa cause ce gardien français, et le persuader qu'il avait toute sa raison ? En dehors de son idée fixe, c'est une intelligence surprenante, une intelligence malsaine, perverse, d'autant plus redoutable....

D'autre part, malgré ses patientes recherches, M. Fournier ne trouve pas trace de Robert. Vais-je l'aviser ?

Michel réfléchit un moment. Puis il conclut :

—Non ! Si possible le secret. Ils n'en veulent qu'à l'argent. On les fera taire en les gavant d'or.

Que m'importe ! pourvu qu'on laisse en paix ma pauvre mère, et qu'on me rende Françoise.

Salcède ne tarda pas à revenir.

—J'avais bien raison, dit-il, de faire analyser ce sang. Ce n'est pas du sang humain. Donc, de ce côté l'incident est clos.

Avez-vous informé le préfet de notre visite ?

Talbot secoua la tête.

—Non, et je suis d'avis qu'il ne faut rien faire dans cet ordre d'idées.

—Comment ! vous prétendez laisser aux gredins qui ont enlevé Mlle Reynier toute latitude et toute liberté. C'est inconcevable !

—Ecoutez moi. Vous ne mettez pas en doute, j'imagine, le désir que j'ai de retrouver au plus tôt saine et sauve, celle qui m'est chère.

Eh bien, je vous le dis en toute sincérité, si nous tentons la moindre des choses, elle sera perdue, irrémédiablement perdue.

Nous avons affaire à des êtres qui disposent d'une grande puissance. Leur force se double de ce fait qu'ils nous sont inconnus, que nous n'avons sur eux aucun renseignement, si vague soit-il..

Ils ont des intelligences au château de la Morinière, ils sont au courant de nos faits et gestes, puisqu'ils m'ont fait tenir un avis à peu près identique au vôtre, dès que vous m'avez en quitté.

Le peintre était stupéfait. Michel lui montra la lettre anonyme qu'il parcourut avidement.

—Puis-je vous demander, monsieur le ministre, ce que signifient ces menaces vous concernant ? interrogea-t-il ensuite.

Si ma question vous semble indiscrète, n'y répondez pas.

—J'y répondrai, au contraire. Je me trouve dans une situation commune à beaucoup d'hommes publics. On ne craint pas de nous diffamer ouvertement, d'inventer les pires turpitudes, et de nous en gratifier.

Les journaux à polémique publient chaque jour des articles d'injures sur les uns ou sur les autres. On y échange des aménités délicieuses, on se traite comme des charretiers.

Non content de s'en prendre à celui qu'il attaque, le polémiste d'aujourd'hui salit bénévolement tous les membres de sa famille.

Autrefois, on était plus courtois dans l'opposition.

Les mœurs nouvelles nous ont habitués à une grossièreté contre laquelle l'insulté n'a qu'un recours dérisoire, devant lequel il recule le plus souvent. Une plainte au Parquet. Vous savez ce que donnent ces débats.

En fin de compte, le public se dit qu'il n'y a pas de fumée sans feu, et il méprise au fond tous les membres du pouvoir.

Ayant réussi jusqu'à ce jour à faire respecter mon nom et ma personne, on essaie de m'intimider par des menaces qui sont une tentative de chantage.....

Si Françoise n'était point en cause, s'ils ne la tenaient pas en leur pouvoir, ces bandits, je.... je crois que je n'hésiterais pas à braver le scandale.

Mais sa vie est menacée, songez-y, monsieur Salcède. Ils sont les plus forts, ils nous bravent....

Par grâce, par pitié pour elle, taisons-nous, attendons....

Accablé, le peintre courba la tête.

—Vous me demandez quelque chose de terrible, murmura-t-il. Attendre... rester les bras croisés.... quand elle souffre,.. quand elle est en péril....

—Je sais, je sais ! Croyez vous que ce n'est pas aussi terrible pour moi que pour vous ?

Mais enfin, il le faut, je vous jure qu'il le faut ! affirma le ministre avec force.

—Et si Françoise ne nous est pas rendue ?

—Ne dites pas cela ! Ils tiendront leur promesse, ils y sont trop intéressés. Qu'elle revienne d'abord, ensuite je vous promets que le châtiment ne se fera pas attendre.

—Si on nous leurre ? insista Salcède. Moi je ne vois que cela .... et j'en perds la raison.

Michel se leva ; il était sombre et farouche. Que de nuages sur son front ! quel désespoir au fond de ses yeux ! Il prononça les dents serrées :

—La mienne s'égare aussi, et, cependant j'accepte, j'attends.

J'attendrai oui, quitte à ne pas survivre, si l'affreux malheur ne m'est point épargné.

On m'a demandé une semaine de patience. Je l'aurai coûte que coûte. Je ne veux pas risquer l'existence de ma fiancée en désobéissant, puisqu'il faut que j'obéisse !

Mais, tenez une chose pour certaine, c'est que ma mort suivra de près la sienne. Vivre encore après cela ? Non, non... jamais !

—Soit ! consentit Salcède, je suis vaincu.... je me tairai.... je me tairai pendant huit jours.

Seulement, rappelez-vous mes paroles, monsieur le ministre. Si dans huit jours, Françoise ne reparaît pas, c'est vous que je rendrai responsable de sa perte, et....

Talbot haussa tristement les épaules :

—Ah ! si vous saviez comme tout me sera égal, alors....

Partez tranquille, monsieur, votre rival ne vous échappera pas.... En attendant que nous devenions adversaires, voulez-vous me donner la main....amicalement....

Jean hésita avant de se rendre. Enfin, il tendit, largement ouverte, sa main de géant.

Michel la serra de toutes ses forces. Il ne prononça pas une parole, il étouffait. Son cœur saignait, son âme était torturée.

—Je retourne là-bas, fit le peintre à demi-voix. Je désiderai le fondé de pouvoir de Mlle Reynier à entrer dans votre combinaison....

On créera une légende à cause du personnel. Je dirai que la doctoresse est revenue à Paris.

Seule au milieu de la nuit, sans son automobile, quand le château est à sept kilomètres de la gare, cela paraîtra invraisemblable....

A continuer.